

les exodes massifs de populations d'un pays vers un autre, et l'atroce pauvreté qui persiste dans de nombreuses régions du monde.

Nous sommes aussi conscients du fait que la démocratie et le respect des droits de la personne sont essentiels à notre sécurité collective.

Efficacité de l'ONU

Monsieur le Président, la crise du Golfe a démontré que les Nations Unies disposaient de la volonté politique et de la capacité nécessaires pour repousser des agressions militaires.

Mais, pouvons-nous relever d'autres défis ? Les défis liés au développement économique et social, aux droits et libertés de la personne et à l'environnement ? La priorité pour le Canada est d'abord et avant tout de renforcer les Nations Unies, d'en faire une Organisation plus efficace et davantage en mesure de relever les défis actuels.

Monsieur le Président, il faut d'abord jeter un regard nouveau sur le Conseil de sécurité et la Charte de l'ONU.

Par exemple, peu de gens se rendent compte que sept des pays qui font partie des Nations Unies et qui servent l'Organisation avec distinction se trouvent toujours sur la liste des «États ennemis». Nous pouvons et devons trouver des façons d'éliminer ce stigmate archaïque.

À l'instar des autres nations, nous comptons sur le leadership des cinq membres du Conseil, qui travaillent maintenant ensemble dans l'esprit de partenariat préconisé par la Charte. Le Canada croit toutefois qu'il est temps de commencer à envisager la possibilité d'accorder à des pays clés, représentant toutes les régions du monde, le statut de membre permanent du Conseil de sécurité. Entre temps, notre priorité doit être de voir à ce que le Conseil de sécurité, dans sa forme actuelle, fasse preuve de vision, d'efficacité et de sagesse. Nous devons avant tout faire en sorte que le Conseil puisse prendre des mesures préventives.

La capacité d'évaluer les situations explosives, de démontrer la volonté politique nécessaire au tout début du conflit et d'agir de façon efficace et décisive au moment opportun, permettra de disposer de plus de temps pour réagir aux événements, et de diminuer les risques pour la sécurité, en réduisant au minimum l'élément de surprise. Le simple fait que les Nations Unies puissent sonner rapidement et efficacement l'alarme peut avoir un effet dissuasif et prévenir un conflit.

Je crois qu'il est possible d'y arriver à l'intérieur des paramètres de la Charte actuelle, à condition que le Secrétaire général puisse continuer de jouer un rôle de premier plan. Nous pouvons être fiers des nombreuses et remarquables réalisations de M. Javier Perez de